



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
DE SELECTION DES RECIPIENDAIRES PRINCIPAUX COMMUNAUTAIRES POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE  
ET LE PALUDISME RELATIVE AU NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT (NMF4).**

**TERMES DE REFERENCE**

**I- CONTEXTE**

Depuis 2003, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM) accompagne la Côte d'Ivoire à travers dix-huit (18) subventions pour un montant cumulé de 750 millions de dollars américains (USD) soit environ 439 milliards de francs CFA.

Ces ressources mobilisées auprès du FM ont soutenu les efforts d'extension de l'offre de services et l'accès aux services de santé pour toutes nos populations en ce qui concerne le VIH, la tuberculose et le Paludisme ainsi qu'au renforcement du système de santé.

Ainsi la troisième phase du Nouveau Model de Financement (NFM 3) d'un montant de 151 843 205 155 FCFA qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2021 prendra fin le 31 décembre 2023. Les subventions sont mises en œuvre par 6 (six) Récipiendaires principaux. : 4 (quatre) du public et 2 (deux) communautaires.

Pour la quatrième phase du NFM (NFM 4) qui sera annoncée en décembre 2022 (période 2024 à 2026), le CCM-Cote d'Ivoire procédera au recrutement de Récipiendaires principaux.

Dans cette perspective et pour la mise en œuvre des subventions financées par le Fonds mondial qui sera alignée aux besoins du pays, à travers les documents nationaux (Plan National de Développement Sanitaire, Plans Stratégiques Nationaux, dossier d'investissement, etc.), le CCM – Côte d'Ivoire lance un appel à manifestation d'intérêt pour recruter les Récipiendaires Principaux (PR) communautaires pour la mise en œuvre des différentes subventions. Les présents termes de référence traduisent les modalités de choix du PR.

**II- OBJECTIF**

Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour recruter deux (02) Récipiendaires Principaux (PR) communautaires pour la mise en œuvre des différentes subventions NFM 4 en Côte d'Ivoire pour la période 2024-2026.

**III- ROLE ET RESPONSABILITES DU RECIPIENDAIRE PRINCIPAL**

Dans le cadre des demandes de financement Fonds mondial pour le cycle 2024-2026, ce processus permettra d'identifier un certain nombre d'acteurs de mise en œuvre des activités.

A ce titre, les responsabilités des PRs pour ces subventions comprendront :

- La Communication de routine avec le Fonds mondial, l'Agent Local du Fonds mondial et le CCM-Côte d'Ivoire afin d'assurer le suivi de la subvention selon les procédures en vigueur ;
- Le Rapportage programmatique, financier et gestion des requêtes de décaissement auprès du Fonds mondial et du CCM-CI ;
- Le Développement de plans de travail, suivi/évaluation, collecte des données programmatiques, et supervision des activités menées par les Sous-récepteurs (SRs)
- La Supervision financière des Sous-récepteurs (SRs) y compris la gestion du flux des fonds et la mise en place de procédures d'audit et de vérification des dépenses.

#### **IV- DELAI DE CANDIDATURE**

Les structures intéressées pourront postuler du lundi 12 Septembre 2022, date de publication, au vendredi 07 Octobre 2022.

#### **V- METHODOLOGIE/ CRITERES DE SELECTION**

L'appel à candidature et la mise en place d'un comité indépendant de recrutement seront faits par le CCM-Côte d'Ivoire en tenant compte de la multisectorialité. Le comité se chargera de conduire le dépouillement, l'analyse des dossiers sur la base d'une revue documentaire avec une grille de notation axée sur :

- La Capacité institutionnelle et organisationnelle (expérience passée, RH / organigramme, existence de manuels de procédures)
- La Capacité de gestion financière (existence d'équipe / systèmes comptables, expérience en gestion de projets donateurs)
- La Capacité programmatique, technique (expérience relative au VIH, à la Tuberculose, au Paludisme et au RSS), et la capacité organisationnelle à coordonner les acteurs concernés, y compris districts et régions)
- La Capacité à assurer la pérennisation des investissements (fournir un argumentaire démontrant de sa capacité à assurer la pérennisation des acquis dans le domaine)

#### **Profil des membres du comité**

Les personnes cooptées par les institutions pour faire partie du comité devront avoir une expertise dans les domaines ciblés pour la sélection. Les membres du comité doivent en outre avoir :

- Une expérience avérée dans le domaine du Renforcement du Système de Santé RSS, de la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le paludisme,
- Une bonne connaissance de l'organisation de la lutte en Côte d'Ivoire
- Une expertise avérée dans l'un des domaines suivants : gouvernance, finances, suivi /évaluation, gestion des achats et stocks
- Un bon sens des relations humaines et du dialogue de haut niveau pour impulser un travail d'équipe.

#### **Fonctionnement du comité**

La mission du comité est prévue pour durer trente (30) jours.

- Le comité se réunira deux fois dans la semaine (lieu et heures par consensus) pour ses sessions de travail
- Le comité organisera des visites de terrain à chaque structure postulante quand cela est nécessaire pour compléter la documentation,
- Ce comité partagera à chaque étape du processus les documents produits aux membres du CCM-Côte d'Ivoire pour information et il soumettra à l'AG pour endossement son rapport de sélection.

Le CCM Côte d'Ivoire tient à informer les agences / organisations intéressées qu'en plus de l'endossement par le CCM-CI, la sélection finale de la structure Bénéficiaire Principale reste sujette à une évaluation et approbation finale par le Fonds mondial.

## **Profil Des Soumissionnaires**

Dans le souci d'une appropriation nationale, pourront soumissionner les agences /organisations qui sont légalement fondées et enregistrées en Côte d'Ivoire, reconnues, ayant une légitimité avérée et expérimentées dans la gestion des thématiques concernées.

### **VI- CRITERES DE QUALIFICATION**

Les critères de qualification sont les suivants :

1. Être une agence /organisation légalement fondée et enregistrée en Côte d'Ivoire et ayant une bonne connaissance des régions et districts sanitaires ;
2. Avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans la gestion de grands programmes financés avec plusieurs donateurs / contractants ;
3. Justifier des capacités de gestions administrative, technique et financière des projets financés par les bailleurs de fonds avec un personnel suffisant qui dispose des qualifications professionnelles et d'une expérience avérée en matière de procédures de gestion de projets ;
4. Disposer de solides références dans les domaines de la santé notamment dans la mise en œuvre des activités de Renforcement du Système de Santé de la lutte contre le VIH, la Tuberculose, le Paludisme et la COVID ;
5. Disposer d'une capacité financière et de moyens matériels suffisants et nécessaires à la réalisation de la mission (matériel informatique, matériel roulant, immobiliers, etc.) ;
6. Avoir la capacité d'établir des partenariats et de collaborer avec des organisations gouvernementales, les différents services et directions du Ministère en charge de la Santé, les organisations non gouvernementales, et communautaires ainsi que le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers.

### **VII- DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats à cet avis à manifestation d'Intérêt, devront adresser au CCM-Côte d'Ivoire les documents ci-après :

1. Une lettre de motivation adressée à Madame la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire justifiant de son intérêt à vouloir exécuter cette prestation ;
2. Une copie certifiée du document établissant l'existence légale de l'agence /organisation ;
3. Un formulaire à renseigner (Localisation, Nombre de membres en spécifiant les salariés, les intervenants ponctuels et les bénévoles, Budget annuel, les capacités financières propres ou mobilisées auprès des partenaires, les capacités logistiques, la cartographie de déploiement de l'agence / organisation à ce jour ainsi que les domaines d'intervention) ;
4. Les deux derniers rapports annuels d'activités et d'audit de l'agence / organisation ou d'un consortium, les rapports annuels d'activités et d'audit des différentes parties prenantes avec une attention particulière sur les activités de projets gérés pour d'autres bailleurs de fonds / clients ;
5. Les références des prestations similaires dans le domaine de la santé. Chaque référence doit être accompagnée d'une attestation de bonne exécution.
6. La liste et les CV du personnel dédié au projet ;
7. Les Manuels de procédures de gestion (administrative, financière, comptable, logistique et d'équipements, achats et stocks) et d'opération ;

8. Une ébauche de l'offre illustrant techniquement la manière dont l'agence / organisation compte mettre en œuvre les interventions dans le temps (Stratégie de mise en œuvre) ainsi que, les coûts prévisibles relatifs à cette stratégie notamment les frais de fonctionnement ;
9. Les attestations de régularité fiscale et sociale en cours de validité ;
10. Tout autre document de politique (droit, genre, stigma, harcèlement, VIH, conflit d'intérêt, etc.)

**N.B:** Toute fausse déclaration entraînera le rejet systématique du dossier

#### **VIII- DEPOT DES DOSSIERS**

Toute agence/organisation intéressée devra transmettre son dossier avec mention : Appel à manifestation d'intérêt PRs Communautaires (Préciser le domaine d'intervention), sous pli fermé au Secrétariat Permanent du CCM-Côte d'Ivoire, sis à la riviera les jardins non loin de la Pharmacie les ELIAS.

#### **IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Permanent du CCM-Côte d'Ivoire ou sur le site Web du CCM-Côte d'Ivoire ([www.ccm.ci](http://www.ccm.ci)).